

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 4 mars 2025

OBJET :
Rapport Social Unique

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°6

EXPOSÉ DES MOTIFS

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019, dite de transformation de la fonction publique, prévoit, dans son article 5 que les administrations territoriales élaborent, chaque année, au titre de l'année civile écoulée, un rapport social unique (RSU) au lieu et place du rapport biennal sur l'état des collectivités.

Ce rapport, dont la présentation et le contenu sont fixés réglementairement, rassemble les éléments et données sur la base desquels les lignes directrices de gestion doivent être établies.

Il présente ainsi divers indicateurs et analyses permettant d'apprécier notamment :

- les caractéristiques des emplois et la situation des agents ;
- la situation comparée des femmes et des hommes et son évolution ;
- la mise en œuvre des mesures relatives à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'insertion professionnelle, notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap.

Aux termes de l'article 9 du décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique, ce rapport doit donner lieu à un débat sur l'évolution des politiques des ressources humaines au sein du comité social (comité technique), transmis dans son intégralité à l'assemblée délibérante.

Le rapport social de la commune relatif à l'exercice 2023 et sa synthèse issue de l'application nationale « Données Sociales » a donné lieu à un débat, au sein du comité social territorial, sur l'évolution des politiques des ressources humaines le 16 décembre 2024, dont le compte-rendu de la réunion est joint à la présente délibération. Le rapport social unique a également été transmis à l'ensemble des élus le 18 décembre 2024.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration de prendre acte de la transmission des documents susvisés.

DELIBÉRATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 6 mars 2025.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

A circular blue ink stamp is positioned to the left of the signature. The text within the stamp reads "CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE" around the perimeter and "Essey-lès-Nancy" in the center.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 4 MARS 2025

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	14
Nombre de votants	15

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Janine MARCHAL et Claudine ROBERT.

MM. Jacques THOUVENIN, Gabriel HOFFER, Christophe CHEVARDÉ, Francis BENAZECH, Patrick CAILMAIL, Claude CHASSARD et Michel ELMERICH.

POUVOIR :

Mme Catherine CHOPIN-RENAULD à M. Christophe CHEVARDÉ

EXCUSÉES :

Mmes Geneviève BENJAMIN et Marie-France METZELARD.

Pour extrait,

Le Président,



Michel BREUILLE